



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



17157610

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

27 OCT. 2017

P.O. Le greffier,
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/11/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0664.648.849**

Dénomination

(en entier) : **KZA GROUP**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Xhavée, 49 à 4800 VERVIERS**

Objet de l'acte : Modification au sein du conseil de gérance

L'assemblée décide d'acter la démission de :

- Monsieur Dylan KULAK.

Réunis en Conseil de gestion directement après l'assemblée générale, les gérants approuvent, à l'unanimité la démission de Monsieur Dylan KULAK.

Lesquels ont chacun déclaré accepter.

Monsieur Tarek AZZOUZI est chargé des formalités de publication.

Déposé en même temps, le procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 septembre 2017

Tarek AZZOUZI
Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).